



JANVIER

Pratiquer, contempler, apprendre, grandir, partager, en métropole, en outre-mer, en Patagonie ou ailleurs. cinq mots qui continueront à nous accompagner où que nous allions.

2018 est l'année de la mise en place du projet fédéral à travers les nouveaux statuts des grandes régions.

Ce sera également l'année du nouveau site internet de la Fédération qui pourra être décliné dans les instances locales et surtout qui permettra de mettre en valeur un maximum d'actions fédérales.

2018 sera donc une année sous le signe de la nouveauté et de l'ouverture vers l'extérieur, pour construire ensemble un bel avenir à nos disciplines.

Meilleurs vœux et bonne année 2018 !

Gaël KANEKO
Président

Votes récents du CA

Ci-dessous, plusieurs résultats de vote du CA effectuée par voie électronique après discussions par mails

Devenir du fonds Pallu

Le fonds Pallu est une collection privée constituée par P. Pallu.

En 2007, une convention a été signée entre la FFS et P.Pallu. Cette convention stipulait que P.Pallu mettait en dépôt ses collections dans le « Fonds Pallu » de la FFS, qu'il en restait propriétaire mais qu'à échéance de la convention, au bout de 10 ans, le Fonds Pallu devenait propriété de la FFS.

Patrick Pallu contestant à plusieurs reprises les démarches allant dans ce sens depuis un an, il a été demandé au conseil d'administration de se prononcer quant à la position de la Fédération par rapport à cette collection. Un travail d'inventaire du fond Pallu, actuellement mélangé avec la collection fédérale et d'autres collections est en cours. La question posée ne concerne que le fonds Pallu.

La Fédération laisse le fonds Pallu à son propriétaire, Patrick Pallu, et récupère le fonds fédéral.

ABSTENTION 16,67 % ; NON 25,00 % ; OUI 58,33 % (16 électeurs ; 12 exprimés)

Tarif journée formation

Sur proposition du bureau d'augmenter le prix de journée des stages pour les non licenciés FFS et les organismes professionnels externes, sachant que :

- Le public touché est essentiellement des professionnels ou comités d'entreprises et qu'ils défiscalisent selon leurs obligations de formations professionnelles,
- Le triplement démontre la valeur et l'expertise de nos formations en comparaison des prix pratiqués dans le monde professionnel.
- pour les autres publics touchés, le bureau pense que la proposition de tripler le prix FFS, versus doubler, peut être aussi une incitation à se fédérer.

Tarif journée formation pour licenciés FFS à 75 Euros par jour. Les stages spécialisés plongée et désobstruction SSF passeront à 80 euros/jour.

NON 16,67 % ; OUI 83,33 % (16 électeurs ; 12 exprimés)

Tarif journée formation pour les non licenciés FFS à 225 euros par jour. Les stages spécialisés plongée et désobstruction SSF passeront à 240 euros/jour.

NON 7,69 % ; OUI 92,31 % (16 électeurs ; 13 exprimés)

N B : les stages déjà lancés sont maintenus au tarif initial. Les stages ou inscriptions à venir appliqueront le nouveau tarif.





Fédération Française
de Spéléologie

La Lettre à l'Elu

n°5 - février 2018

Approbation du règlement intérieur de la commission scientifique

ABSTENTION 9.09 % ; OUI 90.91 % (16 électeurs 11 exprimés)

Approbation du règlement intérieur de l'EFS

ABSTENTION 7.69 % ; OUI 92.31 % (16 électeurs ; 13 exprimés)

Les deux RI ont été mis à jour sur le site : <http://memento.ffspeleo.fr/spip.php?article64>

Réunions du mois de janvier et à venir

- Assemblée générale du syndic du siège le vendredi 26 janvier 2018 à Lyon à 12 h
- Assemblée générale de la FFCAM les 20 et 21 janvier 2018
- Symposium "Connaître et partager, karsts et grottes" organisé par le Syndicat mixte de la Caverne du Pont d'Arc en Ardèche du 6 au 9 mars 2018. La FFS partenaire de l'événement sera représentée par Vincent Biot, vice président et Jean Michel Hautavoine, trésorier adjoint. La Commission Scientifique sera représentée par Michel Wienin et Josiane Lips.
- Voeux de Mme Laura Flessel, Ministre des sports, le lundi 29 janvier à Paris
- Réunion de grandes régions Nord-Est et Nord-Ouest, le samedi 13 janvier à Paris
- Réunion de grandes régions Sud-Ouest, le dimanche 21 janvier à Toulouse
- Réunion de grandes régions Sud-Est, le samedi 27 janvier à Avignon
- Réunion du bureau fédéral, le dimanche 28 janvier à Avignon
- Réunion de la commission interfédérale de plongée souterraine, le samedi 13 janvier à Paris

La SAS d' Autrans-Méaudre... enfin nommée !

Le nom retenu pour la structure artificielle de spéléologie d'Autrans-Méaudre est la **SPELEO TOUR**. Le jury était composé de représentants de la Mairie d'Autrans-Méaudre, de la Fédération française de spéléologie (FFS) et du Syndicat national des professionnels de la spéléologie et du canyoning (SNPSC). Le vainqueur du concours lancé par la Fédération française de spéléologie est Jean-Luc Rouy. Les récompenses seront remises lors de l'Assemblée générale 2018 qui se tiendra à Méaudre les samedi 19 et dimanche 20 mai 2018.

Obligations statutaires fédérales pour les CDS et CSR

Selon l'article 16 du RI de la FFS :

"Les structures déconcentrées font parvenir chaque année au siège fédéral le procès-verbal de leur assemblée générale intégrant la liste de leurs représentants à l'AG nationale ainsi que les pièces financières et comptables produites à cette occasion. Elles sont tenues de permettre à la FFS de procéder, sur place ou sur pièces, à tout contrôle visant à s'assurer du respect par eux de leurs propres statuts et règlements ou de toute obligation découlant des statuts et règlements fédéraux."

D'autre part et toujours selon ce même article 16, les statuts et règlements des structures déconcentrées et les modifications qui leur sont apportés doivent être immédiatement communiqués à la FFS. Leur approbation est réputée acquise dans un délai de 2 mois à compter de leur réception au siège fédéral. Merci donc à tous les CSR et CDS qui ne l'auraient pas encore fait de transmettre à la FFS avant le 28 février 2018 les nouveaux statuts et règlement intérieur accompagnés du récépissé de dépôt des statuts en Préfecture et du compte-rendu de leur Assemblée générale intégrant la liste de leurs représentants à l'AG nationale ainsi que les pièces financières et comptables produites à cette occasion."

Pour des raisons d'archivage facilité et des recherches améliorées, les PV des AG de CDS et CSR seront dans un avenir proche mis sous forme numérique sur le site internet de la fédération. Tout envoi par mail de la version numérique est recommandé.

A adresser au secrétariat fédéral et à la commission statuts :
secretaire-general@ffspeleo.fr ; secretariat@ffspeleo.fr ; jean-pierre.holvoet@ffspeleo.fr

Fédération Française de Spéléologie
Siège : 28 rue Delandine,
69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63
Fax : 04 78 42 15 98
E-mail : secretariat@ffspeleo.fr

www.ffspeleo.fr





JNSC 2017 et 2018

Retrouvez le bilan des JNSC 2017, : été et automne, sur le site des JNSC :
http://jns.c.ffspeleo.fr/Presse/Bilan_JNSC_juillet2017.pdf
http://jns.c.ffspeleo.fr/Presse/Bilan_JNSC_octobre2017.pdf

A retenir pour 2018 : deux dates nationales sont maintenant proposées pour l'organisation des JNSC. Les structures fédérales peuvent choisir de proposer les deux dates ou l'un des deux week-ends, selon leur territoire et leurs possibilités d'organisation. Les JNSC d'été seront organisées les 30 juin et 1^{er} juillet, tandis que les JNSC d'automne seront organisées les 6 et 7 octobre.

Nous vous remercions de votre large implication pour la réussite de cet événement national qui contribue au rayonnement de nos activités !

Agrément "Association de protection de l'environnement"

La demande d'agrément "Association de protection de l'Environnement" délivré par le Ministère de la Transition écologique et solidaire est en cours de réalisation. Même si la demande de renouvellement a été transmise après l'échéance de l'ancien agrément (lequel courait jusqu'au 31 décembre 2017), il ne devrait pas y avoir de rupture dans les prérogatives de la Fédération, le nouvel agrément étant a priori délivré de manière rétro-active en date du 1er janvier 2018, d'après les informations transmises par les services de l'Etat.

Utilisation des listes fédérales de communication

Lors des réunions de Grandes Régions, il nous a été fait remarqué la non utilisation du forum. L'usage des listes fédérales semble privilégié. Nous vous rappelons que ces listes sont des espaces d'échange et de partage d'informations. Les messages qui y sont postés ne doivent en aucun cas porter atteinte de manière directe ou indirecte à des personnes. En conséquence, son mode de modération va évoluer afin d'éviter ce type d'accueil et de propos déplacés à l'avenir. Les personnes qui auront ce type de discours seront exclues des listes pour un temps donné. L'unique objectif est de limiter les messages à caractère diffamatoires ou insultants.

Le bureau

Carnet Rose : La commission Jeunes, c'est reparti !

Lors du week-end jeunes sur le Plateau d'Albion, dimanche 7 janvier 2018, un groupe composé de Florian Rives, Chloé Valette, Théo Leptit, Pierre Ortoli, Maxime Dorez, Grégoire Limagne, Théophile Cailhol, Charles Lecoq, Laura Durand, s'est réuni pour structurer les actions envers les jeunes au sein d'une nouvelle commission jeunes. Ils sont accompagnés dans cette démarche par Grégoire Limagne, en tant que coordonnateur du Pôle Développement et par la Direction technique nationale de la fédération.

La remise en fonctionnement cette commission est en phase de finalisation des documents officiels. L'organisation en binômes mixtes est prête, les projets pour l'olympiade en lien avec le projet fédéral sont rédigés, reste la phase de validation par le vote du Conseil d'administration et l'élection du président et de son adjoint.

In Memoriam

- Décès Pierre Minvielle : <http://forum.ffspeleo.fr/viewtopic.php?id=4945>
- Décès de José Mulot : <http://forum.ffspeleo.fr/viewtopic.php?id=4949>

